

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR
DE L'ARMÉE DE TERRE

*Sous-chefferie
Plans et Programmes*

Paris, le **02 DEC. 2015**

N° 51447 /DEF/EMAT/PP/BPSIC/NP

Note

à l'attention des

destinataires in fine

OBJET : recensement des besoins en licences Microsoft pour la période 2017-2021.

RÉFÉRENCES : a) NEMO n° 2015-434/DIRISI/SICO du 09/11/2015;
b) note n° 506565/DEF/EMAT/BPSIC/SIAG du 13 mai 2015.

PIÈCES JOINTES : fichier recueil besoins accord-cadre Microsoft n°3.xls.

ANNEXE : une.

L'accord-cadre Microsoft est un contrat interministériel suivi par la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information. Il permet de bénéficier de droits d'usage de produits de l'éditeur, de leurs évolutions mineures et majeures, de prestations de service et de support. Il arrivera à expiration le 25 mai 2017.

Dans le cadre de son renouvellement, l'armée de Terre initie des travaux de recensement du besoin en logiciels Microsoft pour la période 2017-2021.

Afin d'assurer la plus grande exhaustivité, ce recueil s'appuiera sur les travaux des têtes de chaînes informatiques identifiées dans l'annexe V de la note de seconde référence. L'état-major de l'armée de Terre confie au CCIAT¹, également représentant de l'armée de Terre au CCMS², le recueil, la qualification et la synthèse de ce recensement qui devra notamment prendre en compte tous les besoins issus des restructurations liées à « armée au contact », aux systèmes d'information et aux programmes d'armement.

.../...

¹ Centre de Conduite Informatique de l'Armée de Terre

² Centre de Compétence Microsoft

En conséquence, l'EMAT demande aux destinataires de bien vouloir transmettre leurs besoins prévisionnels en licences Microsoft, au CCIAT, pour le 29 janvier 2016, à l'aide du fichier en pièce jointe, à l'adresse suivante : cciat-bpil.courrier.fct@intra.def.gouv.fr. La version électronique des tableaux en pièces jointes est disponible dans LNACRE et pourra si besoin être obtenue par simple demande à l'adresse ci-dessus.

Le Colonel Jean-Michel DIARD
chef de bureau
programmes et systèmes d'information
et de communication de l'EMAT



DESTINATAIRES :

- DRHAT ;
- CFT ;
- SMITER ;
- STAT ;
- COMALAT ;
- COMLE ;
- CCIAT.

COPIE :

- SIMMT.

RECOMMANDATIONS RECENSEMENT

- Les besoins seront transmis exclusivement au moyen du fichier Excel en pièce jointe.
- Chaque tête de chaîne informatique (TDC-I) transmettra un unique fichier reprenant l'ensemble des besoins des formations rattachées.
- Chaque programme ou projet fera l'objet d'un onglet séparé.
- Les besoins en licences « temporaires » nécessaires dans le cadre des exercices seront regroupés dans un onglet « exercices » (TDC-I CFT). Le besoin remonté correspondra au nombre de licences maximales simultanées.
- Les besoins en produits non associés à des systèmes d'information seront regroupés dans un seul et même onglet « hors projet ».
- Afin de garantir la prise en compte des évolutions structurelles de l'armée de Terre (en particulier dans le cadre du modèle au contact), le recensement des besoins associés aux projets ou programme est de la responsabilité des autorités clientes et/ou fonctionnelles, en liaison avec les équipes projets / de programmes correspondantes.
- Les besoins nécessaires sur le parc PFI seront recensés par la DRHAT/SDF.
- Les produits n'existant pas dans le fichier modèle peuvent être ajoutés.